

CE DECLARATION DE CONFORMITE EUROPEENNE CE
Conformément au Règlement (UE) 2016/425

Le fabricant et importateur Icemedics SL déclare que l'Équipement de Protection Individuelle (EPI) recueilli sous le nom de gant en latex sans poudre MaxLaticecs 10 PF avec les références 37002, 37003, 37004, 37005, a été importé en tenant compte des exigences de sécurité établies à l'annexe II du Règlement 425/2016.

Les spécifications contenues dans les normes européennes harmonisées en tant qu'Équipement de Protection Individuelle (EPI) Catégorie III sont les suivantes :

- EN ISO 374-1:2016+A1:2018 Type B: Gants de protection contre les produits chimiques et les microorganismes. Exigences minimales et terminologie pour les risques chimiques.
- EN ISO 374-5:2016: Gants de protection contre les produits chimiques et les microorganismes dangereux (virus et bactéries). Exigences minimales et terminologie pour les risques chimiques.
- EN ISO 21420:2020: Gants de protection. Risques généraux.

L'organisme responsable de la certification et de la conformité au règlement est Satra Technology, avec le numéro d'organisme 2777, cette déclaration de conformité faisant référence au certificat N°2777/10726-05/E00-00.

La présente déclaration de conformité est émise sous la responsabilité exclusive du fabricant.

Valdemoro, le 11 septembre 2021



ICEMEDICS
ICEMEDICS S.L. B-87284147

Carlos Cantavella Trapero, CEO